



Didier LE GAC
Député du Finistère
3^{ème} circonscription – Brest Rural
didier.legac@assemblee-nationale.fr

Madame Guylène Esnault
Directrice d'Académie des
Services de l'Éducation nationale
1, boulevard du Finistère
CS 45033
29 558 Quimper Cedex 9

Saint-Renan, le 8 mars 2022

Objet : projet de fermeture de classe - Ecole Roz Avel (Plougonvelin).

Madame la Directrice académique,

La direction des services départementaux de l'Éducation nationale du Finistère a publié ce jeudi 3 mars la carte scolaire. Suite à cette annonce, je tiens à attirer votre attention sur la décision de fermeture du 7^{ème} poste monolingue au sein de l'École Roz Avel à Plougonvelin.

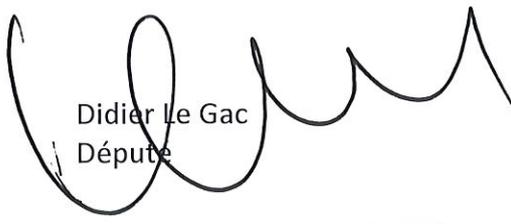
Du point de vue du recensement des élèves présents, je suis saisi par l'équipe municipale, qui conteste cette décision, invoquant des chiffres plus actualisés à prendre en ligne de compte.

Je tiens également à faire valoir la réalité du dynamisme démographique de la commune. En effet, Plougonvelin se caractérise à la fois par une hausse constatée de naissances, et par plusieurs projets de lotissements (80 permis de construire délivrés par an en moyenne).

Vous avez destinataire ce jour d'un courrier en ce sens de la première adjointe déléguée à l'enfance, Madame Audrey Kuhn. J'apporte mon soutien à cette démarche, et me tiens à votre disposition pour tout échange sur la situation de cet établissement de la circonscription, dans le cadre de la rentrée scolaire à venir.

En vous remerciant par avance de l'attention que vous voudrez bien porter à ces arguments dans les arbitrages à venir pour l'établissement de la carte scolaire, veuillez agréer, Madame la Directrice académique, l'expression de ma considération distinguée.

Merci de votre
écoute,


Didier Le Gac
Député

Permanence parlementaire : 11 rue de Kerzouar BP 30089 29290 SAINT-RENAN
Tél. 02 98 33 02 20

Accueil du public de 9h à 12h du lundi au vendredi et sur rendez-vous l'après-midi et le samedi
Correspondance à Paris : 126 rue de l'Université 75007 PARIS
Retrouvez-moi sur mon blog : www.didierlegac.bzh

